

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)
Jeudi, 12 Juillet 2012 00:00 -

Le 4 juillet 2012, à Rennes, Anita d'Alnoncourt, directeur de l'OPCA-TRANSPORTS a signé, représentant le Président, le Contrat d'objectifs régional Emploi/Formation Tourisme, avec l'Etat, le Recteur de l'académie de Rennes, les représentants du Conseil régional de Bretagne, Pôle emploi, des partenaires sociaux régionaux, les professionnels du tourisme breton, quatre OPCA et le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) Bretagne.

Ce contrat d'objectifs fixe le cadre partenarial régional pour mettre en oeuvre, d'ici au 31 décembre 2014, un plan d'actions concertées :

AUTOUR DE QUATRE ORIENTATIONS STRATEGIQUES ...

- ▣ Observer et analyser le marché de l'emploi du Tourisme pour agir et anticiper ;
- ▣ Accompagner les évolutions au regard des besoins en emplois et en qualifications exprimées par les branches concernées (industrie hôtelière, hôtellerie de plein air, offices de tourisme et syndicats d'initiative, tourisme social et familial, transports, agences de voyage, activités culturelles et de loisirs, etc.) ;
- ▣ Sécuriser les parcours de formation et les trajectoires professionnelles ;
- ▣ Contribuer à l'attractivité et la lisibilité du secteur et de ses métiers.

... ET D'OBJECTIFS OPERATIONNELS PARTAGES

- ▣ Développer et partager la connaissance du secteur du Tourisme et de ses évolutions, notamment ses besoins en emplois et en formation, pour apporter une réponse formation cohérente et adaptée ;
- ▣ Echanger entre les signataires sur l'offre et les dispositifs de formation, dans une logique interdispositifs ;
- ▣ Sécuriser les parcours professionnels et les parcours de formation par la promotion de l'égalité de tous dans l'accès à l'emploi et à la formation tout au long de la vie, l'amélioration de la qualité de l'emploi et de la gestion des ressources humaines dans les entreprises de toute taille, l'encouragement de la promotion professionnelle (notamment par la VAE/validation des acquis de l'expérience), la diffusion de bonnes pratiques, la lisibilité des métiers et des passerelles possibles entre les branches professionnelles ;
- ▣ Veiller à l'équilibre et à la complémentarité entre les territoires dans la conception et la mise en oeuvre des actions.

[lire la suite](#) [[PDF - 635 Ko](#)]

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Bretagne L'OPCA-TRANSPORTS signe le contrat d'objectifs régional Emploi/Formation Tourisme 2012-2014](#)